

COMITÉ DE PILOTAGE JARDIN PARISIEN – SOLEIL LEVANT - PANORAMA COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 04/03/2021

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Jardin Parisien – Soleil Levant - Panorama s'est tenue le jeudi 4 mars 2021 de 18h00 à 19h00, en visio-conférence.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Mot d'introduction d'Yves Sérié
- Actualités et vie du quartier : cadre de vie, voirie, circulation et transports, événements
- Réactions et questions diverses

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**
 - Yves Sérié, adjoint au maire délégué au développement économique, au commerce, au conseil de quartier du Jardin Parisien, Panorama, Soleil Levant
 - Service Démocratie locale - Communication
- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

3. SUJETS

En introduction, Yves Sérié donne quelques « règles » de bonnes pratiques pour le bon déroulement de ce copil en visio-conférence (micro, prise de parole, etc). Il est rappelé que l'ordre du jour a été construit en tenant compte des questions reçues préalablement.

1/ Cadre de vie et voirie

- Route du Vieux Cimetière : tronçon entre la rue du Parc et le terrain de pétanque, pourquoi est-il bitumé ?

Il l'est depuis longtemps. La raison est la présence de fonds de parcelles, avec des sorties de garage. Donc cela permet de maintenir l'accès aux véhicules des habitants.

- Est-il prévu de niveler les sols dans la trouée réalisée par RTE le long du chemin pour l'enfouissement de la ligne THT, en particulier dans la descente ?

La réfection a été faite conformément aux directives de l'ONF. Le chantier a été réceptionné.

- Grande flaque d'eau rue des Sorbiers, en cas de fortes pluies : proposition de créer une noue afin d'évacuer l'eau.

À ce jour, cela n'est pas prévu, car la noue traverserait le chemin piéton et serait donc infranchissable en cas de fort orage.

- Vitesse des véhicules rue des Coquelicots

La Police municipale a été sensibilisée sur la question. Il est à noter que les riverains ne sont pas non plus favorables à l'installation de ralentisseurs. Il conviendrait d'étudier la question et poursuivre la pédagogie.

- Quel est le planning de plantation des arbres sur la RD 906 ?

Ces opérations sont gérées par le Département ; nous demanderons un contact.

Concernant l'arbre qui a été coupé à l'intersection avec la rue des Coquelicots, un nouvel arbre sera bien replanté prochainement.

- Qu'en est-il de la possibilité déjà évoquée de créer un passage piéton entre la rue des Sorbiers et la rue Monplaisir ?

Nous allons nous rapprocher du service Voirie pour avancer sur ce projet.

- Stationnement rue du Dr Roux : un membre souhaite savoir s'il est possible d'installer une borne devant son domicile, car certaines personnes stationnent devant son bateau. En parallèle, attente de l'installation de la fibre dans cette rue.

- Point d'étape sur le quartier du Panorama

À ce jour, plus de 600 logements ont été livrés, nous entrerons prochainement dans les phases 2 et 3.

- Qu'en est-il de l'enfouissement des lignes électriques rue du Champs Faucillon ?

Nous interrogeons le service Voirie sur le planning. En principe, le prestataire en charge des travaux doit informer les riverains.

2/ Circulation et transports

- Point sur le tram T10

Cette ligne partira d'Antony jusqu'à Clamart. Actuellement une étude est menée sur l'éventuel prolongement du tracé, jusqu'à la gare de Clamart, qui desservira le Grand Paris Express. Les résultats seront connus dans un an.

Le réaménagement du carrefour entre la rue du Parc et l'avenue Claude Trébignaud, ainsi que la suppression ou non de la station Total Access côté JP sont soumis aux résultats de cette étude. Par ailleurs, dans la mesure où il était question d'aménager une voie vélo sur Trébignaud, des changements en termes de voirie seront à prévoir quoi qu'il arrive.

Les membres sont invités à consulter régulièrement le site de la Ville, clamart.fr, où ils retrouveront toutes les informations dans la page dédiée (rubrique Grands Projets). La démonstration est faite avec le partage d'écran.

- Souhait d'un membre de connaître les emplacements des arrêts provisoires ainsi que leur aspect

3/ Événements

Comme chaque année, le Rotary Club initie le **8 mars** une opération spéciale (distribution de roses) avec les commerçants clamartois, à l'occasion de la journée de la Femme. Les dons sont reversés à une ONG. L'an dernier, un chèque de 11 000 euros a été versé.

Inauguration du marché du Troisy le **samedi 27 mars**, suite à une commission de sécurité à venir. Il s'agit d'un événement majeur pour la Ville et pour les commerçants.

Début septembre, forum des associations.

Fin août ou début septembre, juste avant la rentrée, le groupe scolaire du Panorama devrait être inauguré. Les membres seront conviés, si les conditions sanitaires le permettent.

Mini-Puces : à ce stade, il n'est pas prévu de les organiser cette année, dans la mesure où il est compliqué de contrôler le flux de visiteurs dans un espace entièrement ouvert. A confirmer entre fin juin et début juillet, en fonction de l'évolution de la situation.

4/ Questions et réactions complémentaires

- Que deviendra la halle provisoire du marché du Troisy située rue du Guet ?

Durant les travaux de rénovation du stade Hunebelle, un gymnase provisoire sera installé, afin d'accueillir certaines associations sportives (salle omnisport et terrain de tennis couvert).

- Point sur la vaccination à Clamart

Partage d'écran : toutes les informations chiffrées à jour sont sur le site clamart.fr

Il devrait y avoir bien plus de doses livrées sur le mois de mars. Ne pas hésiter à s'inscrire sur la liste d'attente, pour les personnes prioritaires.

- Manque de civisme de certaines entreprises, avec le dépôt de gravats

- Suite aux intempéries, des arbres sont tombés et ont été débités par des agents de la Ville, aurait-il été envisageable d'en faire profiter les habitants du quartier ?

Si la Ville est intervenue, c'est pour des raisons de sécurité. Pour cette même raison, il n'est pas possible d'associer des habitants à ces manœuvres. Par ailleurs, il s'agit d'un terrain géré par l'ONF, dont la Ville n'a pas la gestion.

- Angle rue du Parc et rue des Coquelicots, 2 places de stationnement pour PMR ont été créées, pourquoi ?

La Ville a reçu une demande. Après instruction de la commission, cela a été accepté.

En conclusion, Yves Sérié remercie tous les participants pour leur présence. La séance est levée à 19h00.